



HAUTS-DE-FRANCE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

de la Ligue Bouliste Régionale des Hauts-de-France

Le 25 Octobre 2025

à 14h à Chaulnes

COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR

LISTE DES PRESENTS	3
1. PREAMBULE	4
1.1 Remerciements	4
1.2 Minute de recueillement	4
2. APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU.....	4
3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.....	4
3.1 Avant-propos et rapport d'étonnement	4
3.2 Note d'ambiance	5
3.3 Faits marquants de la saison écoulée	7
3.4 Actions de développement	8
3.5 Évolution des effectifs et quotas de qualifiés	9
3.6 Points divers	10
4. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER : COMPTES 2024-2025	10
5. COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS	12
5.1 Commission de contrôle et des finances	12
5.2 Commission sportive	12
5.3 Commission « féminine »	14
5.4 Commission « jeunes »	15
5.5 Commission arbitrage	16
5.6 Conseil de discipline	16
6. DECISIONS SOUMISES AU VOTE DU COMITE DIRECTEUR.....	17
6.1 Mise à jour du comité directeur	17
6.2 Désignation d'un instructeur	17
6.3 Règlement financier	17
7. PRESENTATION DU SITE INTERNET.....	18
8. PROJETS 2025 – 2026	18
9. QUESTIONS DIVERSES ET ECHANGES.....	19
10. MISES A L'HONNEUR.....	20
ANNEXES	21

LISTE DES PRESENTS

Membres du Comité Directeur :

NOM	Prénom	Fonction	CBD	Présence
DE LIMA	Jean-Marc	<i>Président Délégué</i>	Aisne	X
TISON	Bernard	<i>Membre</i>	Aisne	X
TISON	Marie-Line	<i>Membre</i>	Aisne	X
BECUE	Dominique	<i>Vice-Président</i>	Nord	X
BECUE	Brigitte	<i>Membre</i>	Nord	X
LEFEBVRE	Marc	<i>Membre</i>	Nord	X
CHERMET	Éric	<i>Président</i>	Oise	X
CHERMET	Laurence	<i>Secrétaire Général</i>	Oise	X
GREGOIRE	Jean-Luc	<i>Vice-Président</i>	Oise	X
POITEVIN	Frédéric	<i>Membre + Trésorier Adjoint</i>	Oise	X
BAECKLANDT	Thierry	<i>Vice-Président</i>	Pas-de-Calais	X
BAECKLANDT	Émilie	<i>Membre</i>	Pas-de-Calais	
BAECKLANDT	Frédéric	<i>Membre</i>	Pas-de-Calais	X
CUVILLIER	Florent	<i>Trésorier Général</i>	Pas-de-Calais	X
WESTERLYNCK	Cédric	<i>Membre + Secrétaire Adjoint</i>	Pas-de-Calais	X
DEMETZ	Romuald	<i>Vice-Président</i>	Somme	X
FRUCHART	Éric	<i>Membre</i>	Somme	
GALLAIS	Marie-Pierre	<i>Membre</i>	Somme	X
GOMEL	Hubert	<i>Membre</i>	Somme	X

Autres participants :

NOM	Prénom	CBD	Présence
FONTIBUS	Luc	Aisne	X
MULLER	Pierre	Aisne	X
LEFEBVRE	Monique	Nord	X
MARCHAND	Michel	Nord	X
MEERT	Jean-Paul	Nord	X
SPINETTA	Julie	Oise	X
MUNIER	Laure	Oise	X
GALLAIS	Thierry	Somme	X

1. PREAMBULE

1.1 Remerciements

En introduction, le président remercie le club et la ville de Chaulnes pour leur accueil et pour l'intendance de cette assemblée générale, et en particulier Thierry et Marie-Pierre GALLAIS, qui se sont occupés des réservations de salles, de restaurant, et de l'organisation du pot en fin de réunion.

Il remercie également les membres du comité directeur pour leur présence, et pour leur engagement et leur soutien tout au long de l'année, aussi bien dans le cadre des travaux de la ligue (réunions, compétitions, et autres), que dans leurs comités et clubs respectifs.

La ligue remercie également tous les bénévoles qui œuvrent pour que le sport boule vive dans notre région, sans qui nous ne pourrions pas organiser les différentes compétitions : c'est un travail ingrat, qui est parfois l'objet de critiques qui nécessiteraient davantage d'empathie...

Le bénévolat demande de l'engagement, prend du temps, et témoigne d'une générosité qu'il convient de reconnaître et d'apprécier à sa juste valeur.

1.2 Minute de recueillement

Le président propose une minute de recueillement en mémoire des amis boulistes qui nous ont quittés cette année. Nous gardons en mémoire leur souvenir, et les moments passés avec eux au sein de notre famille bouliste.

2. APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2024 a été adressé aux membres du comité directeur le **30 décembre 2024**.

Il est approuvé à l'unanimité des présents.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

3.1 Avant-propos et rapport d'étonnement

Le président rappelle qu'il a pris ses fonctions il y a un an, sans vraiment mesurer l'ampleur de la mission.

Les 6 premiers mois lui ont pris beaucoup de temps pour appréhender les différentes facettes de la fonction :

- Prendre connaissance du fonctionnement de la Fédération, des autres ligues, des CBD, des clubs... ;
- Gérer les relations avec les autres entités (internes et externes) ;
- Organiser et mettre en ordre de marche le bureau et les commissions de la ligue.

C'est pourquoi les premiers projets ont été lancés parfois tardivement, et que la saison s'est terminée sans que toutes les actions de développement aient été réalisées : mais l'année civile n'est pas terminée, et l'essentiel a été planifié !

Les activités de la ligue demandent du travail aux membres du comité directeur, ainsi qu'aux membres des commissions. Un décompte a été réalisé sur la saison, pour évaluer ce travail bénévole : il met en évidence un volume de l'ordre de 800 heures, pour la gestion des compétitions, les diverses réunions en interne, la mise en œuvre des projets, la gestion administrative, et les travaux de commission.

Le détail chronologique de ces heures est présenté en **Annexe 1**.

Peu d'incidents sont intervenus en cours de saison : tant mieux, car ils sont particulièrement chronophages, même s'ils contribuent à l'apprentissage de la fonction : ils obligent à s'informer, comprendre, et forcent à définir un cap...

Il ne faut toutefois pas imaginer que les quelques perturbateurs, râleurs, ou provocateurs invétérés puissent constituer une aubaine ou même une fatalité pour la collectivité !

Le président explique qu'il s'est fixé comme objectif d'aller à la rencontre des clubs de la région, pour comprendre leur fonctionnement, leurs besoins, et pouvoir faire en sorte que la ligue soit pour eux un levier utile de développement, en partenariat avec les CBD qui restent leurs principaux interlocuteurs.

Ses premiers (longs) déplacements ont été dans le Nord, pour les compétitions régionales 2025. Aucun département n'a toutefois été épargné cette année. La fonction ne l'empêchant pas de jouer aux boules de temps en temps, il compte bien sillonner encore la région, et avoir visité en 4 ans l'essentiel de la quarantaine de clubs que compte la ligue bouliste régionale !

Le président a aussi sillonné la France, pour soutenir autant que possible la plupart des équipes qui ont représenté la ligue Haut-de-France à l'occasion des différents championnats de France cette année.

Le président remercie : son prédécesseur pour la transmission impeccable effectuée, son épouse pour sa compréhension, la secrétaire générale pour son aide précieuse, le trésorier pour la gestion sérieuse et très professionnelle des finances de la ligue, ainsi que tous les membres du bureau restreint et de la commission sportive qui ont été très souvent sollicités en ce début de mandat, et qui lui ont facilité la tâche !

3.2 Note d'ambiance

Notre ligue doit faire face à certaines faiblesses :

- Le sport boule n'est pas très développé dans la moitié nord de la France, et reste dans la région Haut-De-France assez **méconnu de la population**. Ceci complique la recherche de sponsors, de mécènes, et limite leur générosité le cas échéant.
- Il est très **difficile** pour les clubs et pour la ligue de soutenir **financièrement** nos meilleurs joueurs pour leur permettre d'évoluer **dans les championnats nationaux**, car l'organisation actuelle de ces championnats est inadaptée et coûteuse pour notre ligue très **éloignée de la région Rhône-Alpes** où se déroulent quasiment toutes ces compétitions.

- **L’effectif** de la ligue est **en déclin**, et la moyenne d’âge des licenciés augmente, tout comme celui de nos bénévoles, qui commencent à s’essouffler.
- Les pertes de licences touchent principalement les **licenciés M4 et les jeunes**, qui ne trouvent plus de **motivation à jouer** dans le peu de compétitions qui leur sont proposées.
- Le **budget** de fonctionnement de la ligue est **limité** et ne permet pas d’entreprendre toutes les actions de développement qu’il faudrait déployer pour enrayer la chute du nombre de licenciés.
- Certains de nos **boulodromes** sont **menacés** du fait d’un manque d’animation, et de la convoitise et/ou de la concurrence d’autres activités.

Notre ligue présente toutefois des atouts :

- La population bouliste **féminine** est active, et son effectif résiste bien par rapport à l’effectif masculin.
- Une équipe des Hauts-De-France parvient à évoluer dans le championnat M2. Il subsiste par ailleurs un **vivier de joueurs chevronnés** qui prennent notamment plaisir à participer au championnat M3.
- Nous bénéficions encore de **nombreux boulodromes** répartis sur le territoire, dont plusieurs installations couvertes et chauffées qui permettent aux joueurs de s’entraîner et qui accueillent de nombreux concours durant l’hiver.
- Le **bureau directeur** a été **renouvelé et rajeuni** fin 2024, et a la volonté d’accompagner les clubs de la ligue pour faire découvrir notre sport au public, et recruter de nouveaux licenciés afin de développer la pratique dans la région.

La saison écoulée est porteuse d’espoir à plusieurs titres :

- Nos **projets ont été soutenus financièrement** par la fédération (hausse des subventions reçues), ce qui nous permet d’envisager davantage d’action de développement ;
- La fédération a aussi répondu favorablement à nos demandes de **soutien technique** : A nous de montrer que nous sommes volontaires, et que nous avons des projets ;
- Le championnat « **ligue M3** » a été repensé, de sorte de favoriser l’esprit sportif, la convivialité, et la cohésion de tous les acteurs : Les moyens ont été mutualisés pour rendre la compétition soit plus attractive ;
- La **motivation** du nouveau bureau reste **intacte** ;
- **L’avenir de la ligue est entre nos mains** : C’est **ensemble** que nous devons avancer, en **entente**, en **concertation**, et en créant ou préservant les liens et **l’unité** qui nous permettront de **réussir de belles choses** !

3.3 Faits marquants de la saison écoulée

Les **principaux événements** qui ont marqué la saison précédente sont les suivants :

- **Ajustement des quotas de qualifiés pour les championnats régionaux** : depuis 2025, le nombre de qualifiés par département est calculé en fonction du nombre de licences au 31 décembre de la saison en cours (et non du nombre de licences sur la saison précédente) ;
- **Réforme de l'organisation du championnat régional Quadrette M3** : celui-ci est désormais organisé sous forme de championnat, où toutes les équipes se rencontrent, sur des journées où le nombre de parties est limité. Cette réforme a aussi été l'occasion de revoir le fonctionnement financier de cette compétition ;
- **Refonte de l'organisation du calendrier régional** :
 - Réalisation « maison » par le secrétariat (pas de sous-traitance), et impression via un imprimeur en ligne, qui permettent de générer d'importantes économies mais aussi de maîtriser nos données ;
 - L'ancienne mouture du calendrier est désormais divisée en 2 parties :
 - Le calendrier lui-même : feuillet de 4 pages qui a vocation à être imprimé chaque année ;
 - et la partie « annuaire des instances » : livret de 16 pages qui ne sera imprimé qu'une fois par mandature. Il a été diffusé sous format papier lors de l'Assemblée Générale aux représentants des 5 CBD.
- **Changement de banque** : le compte de la Ligue, auparavant domicilié à la Société Générale, a été transféré au Crédit Agricole. Ce transfert permet de réaliser des économies de fonctionnement grâce à la suppression des frais bancaires, tout en offrant un accès à de nouveaux services d'accompagnement dédiés aux associations (impressions, etc.) ;
- **Ouverture d'un boulodrome couvert à Berck-Sur-Mer**, inauguré en mai dernier : la Ligue se réjouit de l'arrivée de ce nouvel équipement, qui vient renforcer les infrastructures régionales dédiées à la pratique de la Boule Lyonnaise ;
- **Article d'une page concernant la Ligue des Hauts-De-France dans le Sport Boules Magazine** de mai-juin 2025 ;
- **Cessation de deux clubs dans la Région** : la Ligue regrette la disparition des clubs d'Eleu (Pas-de-Calais) et d'Amiens Sport Boules (Somme).

3.4 Actions de développement

Nous avons déposé cette année plusieurs **demandes de subventions auprès de l'ANS** dans le cadre des **projets sportifs fédéraux (PSF)**, pour nous aider à financer nos actions de développement.

Nous avons déposé des demandes pour les **5 projets** suivants :

Intitulé des projets envisagés	Budget du projet	Subvention demandée	Subvention obtenue
1- Encourager la pratique collective (et sportive)	3 000 €	1 500 €	0 €
2- Consolider et développer la pratique féminine	3 000 €	1 500 €	850 €
3- Organiser des stages « découverte » tous publics	3 000 €	1 500 €	750 €
4- Former des arbitres locaux	2 000 €	750 €	200 €
5- Former des encadrants éducateurs	2 750 €	1 250 €	0 €
Totaux :	13 750 €	6 500 €	1 800 €

Nous avons obtenu de l'ANS **50% environ de ce que l'on avait demandé sur 2 projets**, ce qui représente 33% environ des budgets que nous avons évalués pour ces projets. Ces **1 800 € de ressources supplémentaires** sont bienvenus !

En complément, la cellule PSF de la FFSB nous a octroyé une **aide fédérale de 200 €** pour le projet 4 (d'arbitres locaux).

Pour cette action, **la FFSB va prendre à sa charge le déplacement de l'arbitre formateur national**.

Tout ceci nous engage : Il faudra justifier de la **réalisation cette année** des actions subventionnées, et envoyer à l'ANS un **bilan financier** de chaque action avant le 30 juin 2026 (en justifiant a minima des dépenses correspondant aux montants des subventions reçues).

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REALISEES / OU PROGRAMMEES :

- **Stage découverte « tout public » du 22 février 2025 à Mazingarbe (Pas-de-Calais) :**

Nombre de participants : **26 personnes**

Stage animé par **Thierry Mahoudeau** et Eric Chermet : les 3 autres personnes qui devaient profiter de ce stage pour valider leur formation pratique d'« initiateur bouliste » se sont finalement désistés en dernière minute...

Un **dîner de travail** a été organisé la veille au soir avec Thierry Mahoudeau (Laurence et Eric) pour préparer le stage du lendemain, et apprendre à cadrer nos projets et monter les dossiers de demande de subvention.

- **Stage de formation « arbitres locaux » du 22 novembre 2025 à Albert (Somme) :**

Nombre de participants : **11 personnes + 5 arbitres de la ligue**

Ce stage sera animé par **Hervé Clauzier** (conseiller technique national), qui devrait être accompagné d'un **formateur de la cellule arbitrage** de la FFSB.

- **Stage « perfectionnement » du 06 décembre 2025 à Compiègne (Oise) :**

Ce stage sera animé par **Peter Jean** (et Éric Chermet) : il sera orienté vers **l'apprentissage du tir** (en particulier pour les féminines volontaires), et le **perfectionnement technique**.

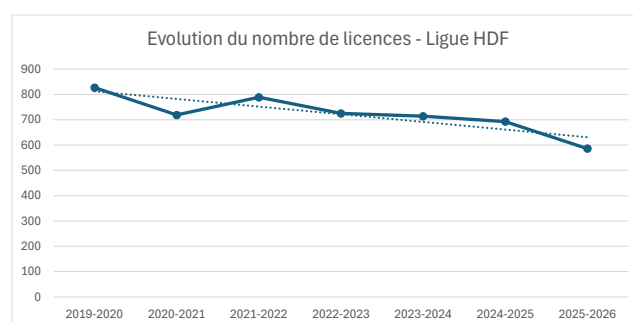
Nous expérimenterons a priori différentes épreuves (ateliers, courses en relais, combiné, précision, etc).

D'autres actions pourront être programmées dans la suite de la saison sportive, sous forme de stages ou d'entraînements thématiques. Laure MUNIER demande si ce type d'actions peut aussi être organisé le dimanche, pour permettre à ceux qui travaillent le samedi d'y assister. Il sera tenu compte de cette requête dans la mesure du possible (disponibilité des boulodromes, et des animateurs).

3.5 Évolution des effectifs et quotas de qualifiés

La ligue comptabilisait **693 licenciés** pour la saison 2024-2025.

L'évolution de son effectif est présentée ci-contre :



A ce jour **586 licences** ont été éditées... :

Département	2025-2026	2024-2025	Var.
Aisne :	162	205	-21%
Nord :	83	101	-18%
Pas de Calais :	111	134	-17%
Somme :	117	133	-12%
Oise :	113	120	-6%
Total	586	693	-15%

Évolution des quotas de qualifiés :

- **En Simple F3 :** Interrégional à 3 régions (HDF + IDF + NMD) et 1 seule qualifiée (que 8 F3 à ce jour...)
- **En double M3 :** 2 qualifiés pour les HDF (1 seul l'an passé)
- **Double mixte D1-D2 :** Interrégional à 4 régions (HDF + IDF + BPL + CVL) et 1 qualifié (et NMD 1 qualifié)
- **Pour tout le reste :** **Rien de changé à notre niveau**
(voir le détail dans le rapport de la Commission Sportive)

3.6 Points divers

Le président informe l'assemblée que le **Président de la Fédération a demandé au Conseil des Ligues de réfléchir à l'organisation d'un championnat quadrette M2 interrégional par secteur**, pour que des équipes des « ligues isolées » du nord de la France puissent accéder au championnat M2, en faisant en sorte que les aspects financiers et les contraintes de calendrier ne soient plus des obstacles à la montée de certaines équipes M3 en division M2.

Le président lance un appel à ceux qui souhaiteraient participer à cette réflexion.

Le rapport moral est soumis au vote et validé à l'unanimité.

4. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER : COMPTES 2024-2025

L'exercice 2024/2025 a été marqué par une gestion prudente et efficace. **Les recettes progressent de +9,5% tandis que les charges diminuent de -13 %**, permettant de dégager un **excédent de 5 072 €**, contre 2 641 € en 2024. La situation financière de la Ligue est donc **saine et durablement équilibrée**.

Détail des produits (recettes) :

Poste	Compte	Montant (€)	Évolution	Commentaire
Cotisations des clubs affiliés	756	9 063	+6 %	Principal revenu de l'association (≈ 67 % du total). Légère hausse liée au maintien du nombre de licences et à une augmentation des inscriptions M3.
Subvention F.F.S.B.	740	3 049	+22 %	Subvention annuelle attribuée par la Fédération Française du Sport Boules. Stabilité du soutien fédéral.
Ventes diverses (calendriers, licences, matériel)	701 / 707	1 392	+10 %	Vente des calendriers stable et mise à disposition de matériel.

Total des produits d'exploitation : 13 504 € (contre 12 329 € en 2024), Soit une augmentation de 1 175 € (+9,5 %).

Détail des charges (dépenses) :

Poste	Compte	Montant (€)	Évolution	Commentaire
Achats consommés (fournitures, petits matériels)	601 / 606	543	-60 %	Réduction liée à une forte diminution des vacations d'éducateur.
Autres services extérieurs (déplacements, téléphone, impression)	611 à 622	13	Stable	Création et mise en place d'un site internet.
Frais d'impression	623	527	-51 %	Forte diminution du poste liée à la mise à disposition de calendrier numérique.
Déplacement et frais de missions	6251 / 6256	990	-23 %	Diminution liée à la limitation des déplacements.
Indemnités CDF / M3	6256	4 716	+14 %	Augmentation des équipes en ligue M3 qui se répercute sur les indemnités.
Frais postaux	626	10	NS	
Frais bancaires	627	143	-14 %	Changement de partenaire bancaire
Frais d'arbitrage	6281	1 365	-6 %	La diminution est liée à une meilleure répartition des arbitres en fonction de leur proximité.
Cotisations diverses	658	124	+2 %	Stable

Total des charges d'exploitation : 8 432 € (contre 9 688 € en 2024), Soit une baisse de 1 256 € (-13 %).

Résultat de l'exercice :

La ligue dégage un bénéfice net de 5 072 €, qui vient renforcer les fonds associatifs. Aucune dette financière n'est à signaler. La trésorerie atteint 23 203 €, soit une hausse de près de 48 %.

Poste	Montant (€)
Total produits d'exploitation	13 504
Total charges d'exploitation	8 432
Bénéfice de l'exercice	5 072

Commentaires pour l'Assemblée Générale :

Points positifs :

- Gestion rigoureuse : charges maîtrisées malgré le développement des activités.
- Excédent important, permettant de consolider la trésorerie.
- Hausse modérée des recettes, gage de stabilité.
- Engagement bénévole fort, valorisé à plus de **8 000 €** (non monétisé en comptabilité).

Points de vigilance :

- Dépendance aux subventions (23 % des produits).
- Nécessité de poursuivre la mutualisation des coûts (déplacements, matériel).
- Acquisition d'équipements sportifs sur 2026-2027.

Perspectives 2026 :

- Maintenir la rigueur budgétaire.
- Développer les partenariats privés et régionaux.
- Soutenir la pratique féminine et la formation des jeunes arbitres.

Conclusion : L'exercice 2024/2025 confirme la solidité financière de la Ligue. Grâce à une gestion équilibrée, l'association renforce ses réserves et se dote des moyens nécessaires pour poursuivre ses missions sportives et formatrices dans un cadre financier sain.

Le **compte de résultat** est présenté en **Annexe 2**.

Le **bilan** est présenté en **Annexe 3**.

Le **budget prévisionnel** est présenté en **Annexe 4**.

Le rapport financier est soumis au vote et validé à l'unanimité.

5. COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

5.1 Commission de contrôle et des finances

Présentation de Frédéric POITEVIN :

« Nous nous sommes réunis le 25 Octobre 2025 à 10H30 au clos de boules de Chaulnes rue Lebas. Étaient présents, Mr Delima Jean-Marc, Mr Bécue Dominique, Mr Tison Bernard et moi-même. Nous avons contrôlé les comptes en compagnie de notre trésorier, Mr Cuvillier Florent. Les comptes sont très bien tenus, aucune anomalie n'a été constatée. Nous donnons quitus financier au trésorier de la ligue et nous le remercions pour le travail effectué. »

Nous remercions également la famille Gallais pour leur accueil. L'ensemble de la commission vous souhaite une agréable assemblée. »

5.2 Commission sportive

Présentation de Bernard TISON :

« **Cette saison 2024-2025** les championnats régionaux ont eu lieu dans le département du Nord pour les AS et les simples à TOURCOING, les doubles à FOURMIES, le double mixte D3/D4 à TRITH-SAINT-LEGER. Pour les vétérans c'est le club d'AVION du Pas de Calais qui les ont organisés. Concernant les M3, ils ont eu lieu à AMIENS (Somme) pour la 1ère journée, à VILLERS SAINT PAUL (Oise) pour la 2ème journée, à MAZINGARBE (Pas de Calais) pour la 3ème journée et à COMPIEGNE (Oise) pour la 4ème journée. Quant au Régional M3 il a eu lieu à GUISE (Aisne). J'en profite pour remercier ces clubs qui ont bien voulu organiser ces journées et qui ont contribué à la réussite de ces Championnats. »

Merci aussi aux arbitres qui ont œuvrés lors de ces championnats car leur tâche n'est pas toujours facile et pas toujours bien comprise.

Concernant **les Championnats de France**, voici les résultats :

En simple :

M4 : CHARDON Gérard (Aisne) termine 1er de poule et perd en 16^{ème} (9-13).

M3 : PODEVINS Sébastien (Pas de Calais) termine 1^{er} de poule et perd en 16^{ème} (8-13).

M2 : JEAN Peter (Somme) termine 2^{ème} de poule et perd en 8^{ème} (7-10).

En Double :

M4 : L'équipe CARPENTIER Rodrigue (Somme) termine 3^{ème} de poule.

M3 : L'équipe WESTERLINCK Cédric (Pas de Calais) termine 3^{ème} de poule.

En Quadrette :

M4 : L'équipe PAURON André de l'Aisne termine 4^{ème} de poule.

L'équipe CARETTI Renaldo du Nord termine 4^{ème} de poule.

L'équipe DAIX Richard de l'Oise termine 2^{ème} de poule et perd en 32^{ème} (8-13).

L'équipe LELONG Pierre du Pas de Calais termine 4^{ème} de poule.

L'équipe THOREL Bruno de la Somme termine 3^{ème} de poule.

M3 : L'équipe WESTERLINCK Cédric termine 2^{ème} de poule et perd en 32^{ème} (0-13)
L'équipe NESSAL Damien du Pas de Calais termine 1^{ère} de poule et perd en 16^{ème} (4-5).
L'équipe JOLY Romain du Pas de Calais termine 3^{ème} de poule.
L'équipe GALLAIS Thierry de la Somme termine 1^{ère} de poule et perd en 32^{ème} (1-13).
L'équipe FOURRIER Antoine termine 4^{ème} de poule.

M2 : L'équipe de DEMETZ Romuald termine 4^{ème} de poule.

Vétérans :

4^{ème} division : L'équipe LECOMTE Gilles de l'Aisne termine 4^{ème} de poule et perd en ¼ en coupe de France (9-10).

TD : L'équipe FOURRIER Antoine de l'Aisne perd en inter régional contre une équipe de MEAUX Ile-de-France).

Pour la saison 2025-2026 tous les Championnat Régionaux se dérouleront dans l'Oise. Pour ces Championnats les arbitres ont été désignés lors de la dernière réunion des arbitres et il a été demandé de faire respecter la tenue du haut et le règlement Sportif ainsi que le règlement technique international.

Tableau des équipes qualifiées pour les Championnats de France :

	M2	M3	M4	F3	F4
Simple	1 avec Centre Val de Loire Normandie Hauts de France	1	1	1 avec Normandie Ile de France Hauts de France	1
Double		2	1	1	1
Quadrette		5	5		

	D1/D2	D3/D4
Double Mixte	1 avec Centre Val de Loire Bretagne Pays de Loire Ile de France Hauts de France	2

Triple F3/F4	1
---------------------	---

AS	1
-----------	---

Pour **les quotas des équipes à qualifier dans vos départements** pour les championnats régionaux nous attendrons le début de l'année 2026.

Règlementation : Pour la prochaine saison dans les compétitions des AS, le tir et le point se dérouleront sur le terrain des vétérans. »

5.3 Commission « féminine »

Présentation de Marie-Line TISON :

« OPEN FEMININ

Cet open concerne les F2, F3, F4 et les loisirs sur 2 phases en 1 journée. Il a eu lieu à **VILLERS ST PAUL le 11/01/2025** avec 16 joueuses. A l'issue de ces journées 5 féminines se sont qualifiées pour DIJON le 30 mars 2025.

A DIJON :

- Julie SPINETTA de LACROIX ST OUEN de l'Oise termine 6ème.
- Laure MUNIER de LACROIX ST OUEN de l'Oise termine 8ème.
- Isabelle FRUCHARD d'AILLY sur SOMME de la Somme termine 12ème.
- Claudie HUETTE d'AILLY sur SOMME de la somme termine 14ème.
- Stéphanie DEBUREAUX d'AILLY sur SOMME de la Somme termine 32ème.

Pour **l'Open Féminin 2026**, il se déroulera le 10 janvier 2026 à VILLERS ST PAUL (Oise) début des jeux 8H30. Il y aura 2 tours sur la journée.

Inscriptions pour le 11 décembre 2025 au plus tard.

Cette saison en accord avec Thierry MAHOUDEAU nous souhaitons proposer une épreuve de tir (hors classement) sur des distances de 12m50, 13m, 13m50 et 1 tir au but (soit 10 boules).

Nouveauté aussi pour cette saison pour le point 'O cercle : 6 mènes avec 4 boules, les boules jouées réglementairement restent sur le terrain même en dehors du cercle.

Championnats de France :

Simple F4 : Brigitte BECUE du Nord termine 4^{ème} de poule.

Simple F3 : Maryline DEGRANDE de l'Aisne termine 4^{ème} de poule.

Double F4 : L'équipe Laurence CHERMET de l'Oise termine 2^{ème} de poule et perd en 8^{ème} (4-10).

Double F3 : L'équipe Laure MUNIER de l'Oise termine 2^{ème} de poule et perd en finale (5-13).

Triple F3/F4 : L'équipe Nathalie DOUBLET de l'Aisne termine 3ème de poule.

Double Mixte :

- L'équipe Laure MUNIER de l'Oise termine 31^{ème} et perd en 16^{ème} (2-13) dans le championnat de France.
- L'équipe Julie SPINETTA de l'Oise termine 36^{ème} et perd en 16ème (7-11) dans la Coupe de France.

Propositions pour la prochaine saison :

Organisation d'un Open en doublette Mixte. Celui-ci se déroulera le 07/02/2026 à VILLERS ST PAUL. Avec comme épreuve :

*Le matin un double mixte en 1H30 ou 13 points, une épreuve de point 'O cercle et une épreuve de point comme les AS.

*L'après-midi 2 ou 3 parties en double Mixte. »

Suite à cette présentation et aux questions qu'elle soulève sur l'Open mixte, il est décidé de réunir les Commissions Sportives et Féminines, afin de décider collectivement des modalités d'inscriptions (divisions, constitution des équipes selon la provenance des joueurs) et de la nature des épreuves. Cette réunion aura lieu le 10 novembre à 20h30 en visioconférence.

Le Président regrette que la Commission Féminine n'ait jamais été réunie à ce jour.

5.4 Commission « jeunes »

Présentation d'Éric CHERMET (Enzo PERET n'ayant pu préparer et participer à l'AG) :

« La commission « jeunes » ne s'est réunie qu'une fois en visioconférence le 15 mai 2025 (3 participants), pour organiser les championnats régionaux, et effectuer le tirage du régional simple G-18.

Cette année, malgré 20 licenciés « jeunes », la participation aux championnats a été limitée :

- Aucun participant aux inter-régionaux U-15 (organisés en Ile-De-France) ;
- Aucune joueuse F-18 pour l'inter-régional Simple (5 régions) ;
- 5 joueurs G-18 pour l'inter-régional Simple à Trith-Saint-Léger (aucun d'Ile-De-France) ;
- 2 équipes U-18 (2 + 3 joueurs) pour l'inter-régional Double à Fourmies (aucun d'Ile-De-France) ;

Nous avons envoyé :

- **2 joueurs G-18 au championnat de France Simple G-18** à Laudun-L'Ardoise (Timéo PERRET d'Ailly et Kyllian JULOU de Villers-St-Paul)

Compétition organisée en 8 poules de 4 (32 joueurs)

Timéo perd au barrage le 1^{er} jour, puis en 8^{ème} de finale de la coupe de France le lendemain (1 partie gagnée sur 4 jouées)

Kyllian perd au barrage le 1^{er} jour, puis en demi-finale de la coupe de France (3 parties gagnées sur 6 jouées)

- **1 équipe au championnat de France Double U-18** à St-Chef (Timéo STEPHAN et Emeric COTRET de Soissons)

Compétition organisée en 8 poules de 3 (24 équipes)

L'équipe perd au barrage le 1^{er} jour, puis en demi-finale de la coupe de France (1 partie gagnée sur 3 jouées)

Il n'y a pas eu de participants « jeunes » au stage du 22 février à Mazingarbe.

L'effectif « jeunes » évolue comme suit :

Total "jeunes" :	Saison 2024-2025	Saison 2025-2026
	20	22
-11	0	1
-13	4	5
F-15	2	2
G-15	4	2
F-18	1	3
G-18	9	9

4 joueurs G-18 sont passés en adulte.

1 seule licence perdue (en G-15)

6 créations de licences (dont 4 dans l'Oise), dont 1 en U-11 et 3 en U-13

Projets envisagés :

Outre l'organisation de stages de perfectionnement, il est difficile d'organiser des rencontres dédiées, sauf à imaginer s'organiser avec les ligues voisines.

Il est proposé d'impliquer les jeunes dans les projets sportifs de la ligue, de les intégrer autant que possible dans les équipes adultes, afin de conserver le peu de jeunes licenciés actuels.

Il est indiqué à l'Assemblée qu'**il serait souhaitable de compléter la Commission Jeunes**, mais aucun volontaire ne se manifeste.

5.5 Commission arbitrage

Romuald DEMETZ indique que toutes les compétitions régionales ont été couvertes par un arbitre et qu'aucun événement n'a été remonté.

L'Assemblée signale qu'il n'y avait pas d'arbitre pour la quadrette vétérans, car celui qui avait été désigné, qualifié, était joueur. Il serait souhaitable qu'un arbitre puisse être disponible pour le championnat 2026 (ce qui est parfois compliqué car celui-ci se déroule en semaine).

Il est aussi indiqué qu'il est dommage que certains incidents qui ont eu lieu dans l'année n'aient pas fait l'objet d'un rapport d'arbitrage.

5.6 Conseil de discipline

Présentation de Dominique BECUE :

« 1 affaire traitée par la commission pour cette saison 2024/2025 : Madame IF (joueuse d'Ailly-sur-Somme)

Le 25 mai 2025 à Trith Madame IF ne s'est pas présentée au régional double mixtes sans prévenir. Son partenaire de jeu a donc fait la compétition seul. L'arbitre de la compétition était Mr FONTIBUS.

Un courrier recommandé a été envoyé à la joueuse revenu « destinataire inconnue » et à son club d'Ailly sur Somme où elle est licenciée. La décision a été prise de sanctionner la joueuse en lui interdisant de participer à toute compétition officielle pour 6 mois soit du 01 janvier au 30 juin 2026. »

Jean-Luc GREGOIRE et Florent CUVILLIER regrettent que certains membres du Conseil de Discipline n'en aient pas été informés.

6. DECISIONS SOUMISES AU VOTE DU COMITE DIRECTEUR

6.1 Mise à jour du comité directeur

Suite à la démission de Nicolas LECUREUX de la présidence du CBD de l'Oise, et de l'élection de Jean-Luc GREGOIRE à ce poste, **Jean-Luc GREGOIRE rejoint le Comité Directeur de la Ligue en tant que représentant de l'Oise, vice-président et membre de la Commission de Développement.** Le tableau à jour de la composition du Comité Directeur est présenté en **Annexe 5.**

Frédéric POITEVIN prend la présidence de la Commission de Contrôle des Comptes, et Florent CUVILLIER la quitte.

6.2 Désignation d'un instructeur

En marge du conseil de discipline de la ligue régionale, il faut désigner **au moins un « instructeur »** destiné à intervenir que pour les cas les plus graves (une seule fois dans l'histoire de la ligue a priori).

C'est une personne extérieure au conseil de discipline, qui est chargée de recueillir toutes les informations sur les faits qui ont amené la saisie du conseil de discipline, et de rédiger un rapport à destination du président du conseil de discipline pour éclairer le débat.

Laurence CHERMET est volontaire pour occuper cette fonction.

6.3 Règlement financier

Le **règlement financier** doit récapituler et formaliser les modalités de financement et d'indemnisation de la ligue. Un projet de document a été adressé à tous les membres du comité directeur par email le 15 octobre 2025.

La version adoptée en Assemblée est jointe en **Annexe 6.**

Il a notamment été décidé :

- D'augmenter l'indemnisation des équipes qualifiées aux Championnats de France à 70€ / joueur (au lieu de 60€/ joueur) ;
- De prévoir des indemnités de déplacements pour les joueurs qualifiés aux inter-régionaux ;
- D'augmenter les indemnités d'arbitrage de 75 à 90€ par jour ;
- De mettre en place une indemnité animateur de 90€ / jour (animateur diplômé) ;
- De maintenir l'indemnité kilométrique à 0.18€/km (déjà supérieure au tarif fiscal) ;
- De maintenir l'engagement aux compétitions régionales à 5€/ joueur et de l'étendre aux compétitions « Open's » ;
- De passer la contribution sur les licences à 6.50€ au lieu de 6€, mais de ne plus facturer les calendriers (auparavant 2€ / calendrier).

7. PRESENTATION DU SITE INTERNET

Laurence présente le **nouveau site internet de la Ligue** : www.lbrhdf.com

Ce site a pour vocation de **centraliser et de rendre accessibles toutes les informations utiles aux boulistes de la région** : documents, calendrier, résultats, annuaire, etc. Il propose également de nouveaux services, tels qu'une carte interactive des clubs et boulodromes des Hauts-de-France ou encore un calendrier consultable sous forme calendaire. Ces fonctionnalités ont vocation à évoluer au fil du temps, en fonction des besoins et des contributions des utilisateurs.

Le site compte à ce jour **trois webmasters** : Laurence CHERMET, Florent CUVILLIER et Hubert GOMEL. Chacun peut, s'il le souhaite, faire une demande en ligne pour **devenir contributeur** et proposer des informations à publier (par exemple, les résultats de concours). Ces publications sont ensuite validées par un webmaster avant leur mise en ligne.

Le site contiendra a minima le calendrier et les résultats des championnats régionaux, ainsi que les informations générales concernant la Ligue. **Son enrichissement dépendra de l'implication de chacun et de la transmission des informations par des relais au sein des départements et des clubs.**

Il est rappelé que les webmasters et contributeurs sont tous bénévoles et assurent la gestion du site en parallèle de leurs activités professionnelles et personnelles... Aucune exigence de réactivité ou de délai de publication ne saurait donc leur être imposée !

Enfin, par souci de protection des données personnelles, les coordonnées individuelles ne sont pas publiées sur le site.

8. PROJETS 2025 – 2026

Le projet associatif de la ligue (établi en avril 2025) définit les objectifs suivants :

- Organiser des journées d'animations « découverte » récréatives et conviviales à destination de la population (tous publics et de tout âge) pour **attirer de nouveaux licenciés et de nouveaux bénévoles**, en mettant en avant les atouts de notre sport (pratique familiale et/ou intergénérationnelle, mixité, activité de plein air ne nécessitant pas d'efforts physiques intenses, convivialité, etc).
- Mettre en œuvre des **actions de développement** en particulier à **destination des féminines**, pour leur permettre d'évoluer dans leur pratique, aussi bien au tir qu'au point, et **promouvoir à terme la mixité** dans les concours.
- Proposer à nos licenciés (en particulier les plus jeunes) des **journées de perfectionnement** sur tout le territoire, susceptibles de répondre à leurs attentes, en leur faisant **découvrir et pratiquer l'ensemble des disciplines** du sport-boules.
- Proposer des **actions de formation** pour doter notre territoire de **bénévoles locaux susceptibles d'encadrer** à termes **nos journées de développement**, et se doter de moyens pour les soutenir dans leur engagement.
- Proposer des **journées de formation** pour doter notre territoire **d'arbitres** locaux, et à terme d'arbitres « traditionnel », en veillant à les valoriser et les soutenir dans leur engagement.

Il est donc suggéré de reconduire les projets qui ont fait l'objet de demandes de subvention l'an passé :

- Encourager la pratique collective (et sportive) ;
- Consolider et développer la pratique féminine ;
- Organiser des stages « découverte » tous publics ;
- Former des arbitres « traditionnels » (en soutien des CBD) ;
- Former des encadrants éducateurs ;

Ce projet est validé par l'Assemblée qui ne formule pas de proposition complémentaire.

9. QUESTIONS DIVERSES et ECHANGES

- Romuald DEMETZ interpelle l'Assemblée au sujet des **modalités de financement des équipes qualifiées au Championnat de France quadrette M3**. Il déplore que les équipes qualifiées par le biais du Championnat (journées dédiées) touchent une indemnité de la Ligue de 500€, alors que l'équipe qualifiée par le biais de la journée Régionale ne touche qu'une indemnité de 240€ (60€/joueur X 4 joueurs), comme tous les autres qualifiés lors des journées régionales. Il est rappelé que cette décision a été votée lors de la réunion plénière du 17 juin dernier et qu'il n'y a donc pas lieu à ce jour de la remettre en question. En outre, l'Assemblée convient que la solution retenue reste plus généreuse pour les CBD que ce qui était en vigueur précédemment. Enfin, l'augmentation votée pour les indemnités aux Championnats de France (280€ pour une quadrette) atténuera cette différence.
- Frédéric POITEVIN soulève le problème des **concours Loisirs**, qui en théorie ne sont réservés qu'aux licences Loisirs. Or, certains départements n'organisent que des concours Loisirs, ce qui pose des problèmes d'équité entre les joueurs car ceux qui participent exclusivement ou presque à ces concours n'engrangent pas de points. Ce problème devra être rediscuté en Comité Directeur pour décider de la position de la Ligue à ce sujet.
- Brigitte et Dominique BECUE indiquent qu'ils ne souhaitent et ne peuvent pas participer aux **réunions en visioconférence**. Il est indiqué que le coût des réunions en présentiel, financiers déjà (frais de déplacements) mais surtout en temps (impossible pour plusieurs membres du Comité Directeur en raison de leurs obligations professionnelles et familiales), ne permet pas de revenir sur ce fonctionnement. La visioconférence restera donc le mode privilégié pour nos réunions, sauf exceptions particulières sur demande ou accord du Président. En revanche, il est de nouveau proposé aux intéressés de leur fournir une aide technique pour qu'ils puissent prendre part aux réunions à distance (vu avec Laurence).
- Frédéric POITEVIN demande ce qui est fait pour indemniser **les délégués sur les compétitions sportives**. Il est rappelé que ces derniers bénéficient de la possibilité de faire rembourser leurs déplacements sur simple demande de leur part, et qu'aucune autre rémunération n'est possible étant donné qu'il s'agit de bénévoles. En revanche, il serait souhaitable que cette charge ne repose pas uniquement sur une ou quelques personnes, et que chaque membre du Comité Directeur se porte volontaire pour être délégué sur au moins une compétition régionale dans l'année.

- Le Président rappelle que la Ligue est réputée détenir **les statuts des CBD**. Il est donc demandé à chaque CBD d'envoyer ses statuts en vigueur, accompagnés du récépissé de dépôt en Préfecture.

10. MISES A L'HONNEUR

Le comité directeur dans son ensemble a souhaité mettre à l'honneur tout particulièrement **l'équipe féminine de Lacroix-Saint-Ouen (Oise)** qui a brillamment représenté les Hauts de France en accédant à la **finale du championnat de France double féminin F3 à Saint-Chef (Isère)** en juillet 2025.

Ce **résultat exceptionnel** pour notre région est à saluer, même si la victoire en finale aurait été plus belle.

Ce résultat témoigne de la **qualité de jeu de nos féminines**, et vient **récompenser une équipe et des joueuses habituées pour la plupart à ces joutes nationales** depuis plusieurs années, et qui ont su intégrer aussi du sang neuf dans l'équipe.

Le comité directeur remet à chacune des **3 joueuses** (Julie SPINETTA, Laure MUNIER, et Angélique BUTIN) un « **diplôme d'honneur sportif régional** » ainsi qu'un **bon d'achat de 30 €** dans une enseigne de matériels de sport.



Le comité directeur a souhaité également **mettre à l'honneur** l'une des plus précieuses chevilles ouvrières de la ligue, à savoir **Bernard TISON**, président de la commission sportive, qui orchestre d'une main de maître les compétitions régionales de la ligue depuis de nombreuses années.

Le comité directeur lui remet pour la forme un « **diplôme d'honneur et de reconnaissance** » ainsi qu'un **bon d'achat de 30 €** dans une enseigne de matériels de sport.

L'Assemblée Générale s'est conclue par un « pot de l'amitié » organisé par les bénévoles de la Boule Chaulnoise. Une plante est remise à Marie-Pierre et Thierry GALLAIS pour les remercier de leur accueil.

A Orry-La-Ville, le 16/11/2025

Éric CHERMET
Président

Laurence CHERMET
Secrétaire Générale

ANNEXES

Annexe 1 : Détail des heures bénévoles

CP = Compét. R = Réunions C = Commiss. P = Projets D = Divers	OBJET	Durée en h	Eric CHERMET	Jean-Marc DE LIMA	Laurence CHERMET	Cédric WESTERLYNCK	Florent CUVILLIER	Frédéric POITEVIN	Dominique BECUE	Thierry BAECKLANDT	Romuald DEMETZ	Jean-Luc GREGOIRE	Bernard TISON	Marie-Line TISON	Brigitte BECUE	Marc LEFEBVRE	Emilie BAECKLANDT	Frédéric BAECKLANDT	Eric FRUCHART	Marie-Pierre GALLAIS	Hubert GOMEL	Thierry GALLAIS	Enzo PERET	François CAMIUS	Total Heures
CP	Gestion Compétitions	212,00	31,0	0	2,0	12,0	0	0	0	0	0	0	154,0	4,0	0	0	0	0	0	0	0	0	9,0	0	212,0
R	Réunion CD, CD restreint	192,50	46,0	8,0	31,0	15,0	23,0	13,0	0	7,0	2,0	0,5	14,0	4,0	0	7,0	2,0	0	0	0	6,0	9,0	0	5,0	192,5
P	Projets ligue	168,00	58,0	0	102,0	0	4,0	0	0	0	0	0	2,0	0	0	0	0	0	0	0	2,0	0	0	0	168,0
D	Divers (FFSB, Ligues, €, Secr., autre	163,50	73,5	0	38,5	0	48,0	0	1,0	0	0	0	1,0	1,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163,5
C	Commissions (réunions, travaux)	64,00	12,0	0	10,0	4,0	9,0	5,0	3,0	0	2,0	0	10,0	0	0	2,0	0	0	0	0	0	5,0	2,0	0	64,0
	TOTAL / PERSONNE		220,5	8,0	183,5	31,0	84,0	18,0	4,0	7,0	4,0	0,5	181,0	9,5	0,0	9,0	2,0	0,0	0,0	0,0	8,0	14,0	11,0	5,0	800,0

CP = Compét. R = Réunions C = Commiss. P = Projets D = Divers	DATE / PERIODE	OBJET	Durée en h	Eric CHERMET	Jean-Marc DE LIMA	Laurence CHERMET	Cédric WESTERLYNCK	Florent CUVILLIER	Frédéric POITEVIN	Dominique BECUE	Thierry BAECKLANDT	Romuald DEMETZ	Jean-Luc GREGOIRE	Bernard TISON	Marie-Line TISON	Brigitte BECUE	Marc LEFEBVRE	Emilie BAECKLANDT	Frédéric BAECKLANDT	Eric FRUCHART	Marie-Pierre GALLAIS	Hubert GOMEL	Thierry GALLAIS	Enzo PERET	François CAMIUS	Total Heures
R	26/10/2024	AG de la ligue	5	5		5																				10,0
R	02/12/2024	Réunion CD restreint	2	4	2	4	2	2	2																	16,0
R	14/01/2025	Réunion CD	2	8	2	4	2	2	2		2	2		2	2				2			2	2			34,0
R	18/02/2025	Organisation champ. M3	3	6		3	3	3	3		3			6			3						3		3	36,0
R	19/03/2025	Réunion finances EC/ Flo/ Lau	2	4		2		4																		10,0
R	22/04/2025	Réunion CD restreint (subv., M3, €)	2	3		3	2	2	2																	12,0
R	27/05/2025	Visio M3 finances EC/ Flo / Lau	2	4		2		4																		10,0
R	03/06/2025	Visio CD restreint Champ. M3	2	4	2		2	2	2			2		2												14,0
R	17/06/2025	Réunion CD - Champ M3	2	4	2	4	2	2			2		0,5	2				2				2	2		2	26,5
R	15/09/2025	Réunion CD - Prépa AG	2	4		4	2	2	2					2	2		2					2	2			24,0
P	20/12/2024	RDV Banque SG Compiègne	2	2		2																				4,0
P	2024 T4	Vœux Ligue	2	2		1																				3,0
P	2025 T1	Changement de banque + Rdv CA	8	8				2																		10,0
P	21/02/2025	Echanges T. Mahoudeau subventions	2	2		2																				4,0
P	15/04/2025	Visio + Hervé Clauzier (site + subv)	3	3		6																				9,0
P	16/04/2025	Visio + Thierry Mahoudeau	3	3		3																				6,0
P	01/04/2025	Demande Subventions ANS	16	16		8																				24,0
P	22/09/2025	Réunion site web	2			4		2														2				8,0
P	2025	Organisation des inter-régionaux	8	8										2												10,0
P	2025	Calendrier et annuaire	50			50																				50,0
P	2025	Site web	20			20																				20,0
P	22/02/2025	Stage Formation 22/02/2025	8	8		4																				12,0
P	2025 T3	Org. stage arbitrage 22/11/2025	4	4		1																				5,0
P	2025 T3	Org. stage formation 06/12/2025	2	2		1																				3,0
D	T3 2024	Prépa de l'AG de la ligue	8	8		12																				20,0
D	2024 T4	CR AG + déclarations légales	5	5		5																				10,0
D	23/11/2024	Transmission + Michel MARCHAND	5	5		5																				10,0
D	14/12/2024	AG FFSB 13 et 14/12/2024	16	16		12																				28,0
D	08/01/2025	Réunion Conseil des Ligues	3	3																						3,0
D	2025 T1	Incident M3 Compiègne	4	4						1				1												6,0
D	06/03/2025	Réunion Conseil des Ligues	3	3																						3,0
D	10/03/2025	Réunion Conseil des Ligues	3	3																						3,0
D	2025 T1	Conseil Ligues / Echanges post. U	4	4																						4,0
D	22/04/2025	Visio Commission féd. Ligue	1,5	1,5		1,5									1,5											4,5
D	27/06/2025	Visio FFSB + Ligues	3	3																						3,0
D	19/07/2025	AG FFSB	3	6		3																				9,0
D	2025	Gestion comptable ligue / exercice	48	12				48																		60,0
CP	06/10/2024	M3 Journée 1	14	7											17,5											24,5
CP	01/12/2024	M3 Journée 2	14												17,5											17,5
CP	19/01/2025	M3 Journée 3	14												17,5											17,5
CP	09/02/2025	M3 Journée 4	14												17,5											17,5

CP = Compét. R = Réunions C = Commiss. P = Projets D = Divers	DATE / PERIODE	OBJET	Durée en h	Eric CHERMET	Jean-Marc DE LIMA	Laurence CHERMET	Cédric WESTERLYNCK	Florent CUVILLIER	Frédéric POITEVIN	Dominique BECUE	Thierry BAECKLANDT	Romuald DEMETZ	Jean-Luc GREGOIRE	Bernard TISON	Marie-Line TISON	Brigitte BECUE	Marc LEFEBVRE	Emilie BAECKLANDT	Frédéric BAECKLANDT	Eric FRUCHART	Marie-Pierre GALLAIS	Hubert GOMEL	Thierry GALLAIS	Enzo PERET	François CAMIUS	Total Heures
CP	27/04/2025	Fédéral Quadrettes M3	12	0	0	0	12	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15,0
CP	11/05/2025	Régional des AS	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15,0
CP	18/05/2025	Régional Simples + jeunes	12	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18,0
CP	25/05/2025	Régional Doubles Mixte + jeunes	12	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27,0
CP	05/06/2025	Régional Vétérans	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15,0
CP	15/06/2025	Régional Doubles + jeunes	12	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	21,0
CP	22/06/2025	Régional Triples Féminin	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10,0
CP	15/01/2025	Open Féminin 2025	8	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	8	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14,0
C	26/10/2024	Commission de contrôle ligue	3	0	0	0	0	3	3	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	15,0
C	30/04/2025	Réunion Commission Sportive (M3)	2	4	0	4	2	4	2	0	0	0	0	4	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	22,0
C	15/05/2025	Commission Jeunes	2	4	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	8,0
C	19/08/2025	Commission Sportive	2	4	0	3	2	2	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	16,0
C	05/09/2025	Réunion arbitres	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,0

Annexe 2 : Compte de résultat de l'exercice 2024-2025

Compte de Résultat

		30/09/2025	30/09/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	1 392	1 260
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	3 049	2 500
	Dons		
	Cotisations	9 063	8 569
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	13 504	12 329
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	8 308	9 566
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	124	122
	Total des charges d'exploitation	8 432	9 688
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	5 072	2 641
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	5 072	2 641
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	13 504	12 329
	TOTAL DES CHARGES	8 432	9 688
	EXCEDENT ou DEFICIT	5 072	2 641
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	8 000	6 000
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature	8 000	6 000
	CHARGES	8 000	6 000
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	8 000	6 000

Annexe 3 : Bilan de l'exercice 2024-2025

Bilan Actif

		30/09/2025			30/09/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	100		100	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	100		100	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	6		6	
	Autres créances				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	23 203		23 203	15 648
	Charges constatées d'avance	116		116	
	TOTAL (II)	23 325		23 325	15 648
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		23 425		23 425	15 648
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		30/09/2025	30/09/2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	15 518	12 877
	Résultat de l'exercice	5 072	2 641
	Total des fonds propres	20 590	15 518
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds dédiés	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	20 590	15 518
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	735	
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	2 100	130
	Total des dettes	2 835	130
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	23 425	15 648
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 072,04	2 640,95
	(1) Dont à moins d'un an	2 835	130
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	ENGAGEMENTS DONNES		

Annexe 4 : Budget Prévisionnel 2025-2026

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS

Les investissements prévus sur la période :

Investissements	2025-2026
Immobilisations existantes	100
Total des immobilisations	100

ACTIVITÉ

Activités lucratives

Activité de négoce	2025-2026
Activité de production	2025-2026

Ressources associatives

Ressources associatives	2025-2026
Cotisations des adhérents	9 740
COTISATIONS DES CBD	4 290
ENGAGEMENTS COMPETITIONS M3	2 400
CONTRIBUTIONS CBD LIGUE M3	1 250
AUTRES ENGAGEMENTS	1 800
Subventions obtenues	3 000
FFSB	1 500
SUBVENTION DIVERSES	1 500
Total des ressources	12 740

FRAIS GÉNÉRAUX PRÉVISIONNELS

Les charges externes prévues :

Charges externes	N-1	2025-2026
Fournitures consommables	543	2 500
FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS SPORTIFS	132	1 000
VACATIONS D'EDUCATEURS	411	1 500
Services extérieurs	7 764	10 416
ABONNEMENT SPORTS REGIONS	13	129
FRAIS D'IMPRESSION	527	150
CADEAUX ET DISTINCTIONS		527
VOYAGES ET DEPLACEMENTS MEMBRES DU CD	636	636
MISSIONS	354	354
INDEMNITES EQUIPES QUALIFIEES AUX CDF	3 146	5 130
INDEMNITES COMPETITIONS M3	1 470	1 280
INSCRIPTION OPEN FEMININ	100	100
RECEPTION		500
FRAIS POSTAUX	10	10
FRAIS BANCAIRES SG	143	
FRAIS D'ARBITRAGE	1 365	1 600
Total	7 896	12 916

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

Évolution du compte de résultat :

Compte de résultat	N-1	2025-2026
Ventes de marchandises	132	
Production vendue	1 260	
Chiffre d'affaires	1 392	
Cotisations des adhérents	9 063	9 740
Subventions obtenues	3 049	3 000
Total des produits d'exploitation	13 504	12 740
Achats effectués de matières	411	
Fournitures consommables	132	2 500
Services extérieurs	7 764	10 416
Charges externes	7 896	12 916
Autres charges d'exploitation	124	124
Total des charges d'exploitation	8 431	13 040
Résultat d'exploitation	5 073	-300
Produits financiers		300
Résultat financier		300
Résultat courant	5 073	
Résultat de l'exercice	5 073	

Évolution des contributions volontaires :

Etat des contributions	N-1	%	2025-2026	%
Contributions volontaires en nature	8 000	100%		
Emplois des contributions volontaires	8 000	100%		

BILAN PRÉVISIONNEL

Le bilan prévisionnel de la période :

Bilan	30/09/2025	30/09/2026
Immobilisations	100	100
Immobilisations nettes	100	100
Créances usagers	6	
Disponibilités	23 203	20 490
Actif circulant	23 209	20 490
Comptes de régularisation	116	
Total de l'actif	23 425	20 590
Réserves, Report à nouveau	15 518	20 590
Résultat de l'exercice	5 072	
Fonds propres	20 590	20 590
Dettes fournisseurs	735	
Total des dettes	735	
Comptes de régularisation	2 100	
Total du passif	23 425	20 590

Annexe 5 : Liste complète du Comité Directeur

FONCTION DANS L'ASSOCIATION	NOM	PRÉNOM
Président	CHERMET	Éric
Président Délégué	DE LIMA	Jean-Marc
Secrétaire Général	CHERMET	Laurence
Membre + Secrétaire Adjoint	WESTERLYNCK	Cédric
Trésorier Général	CUVILLIER	Florent
Membre + Trésorier Adjoint	POITEVIN	Frédéric
Membre	TISON	Bernard
Membre	TISON	Marie-Line
Vice-Président	BECUE	Dominique
Membre	BECUE	Brigitte
Membre	LEFEBVRE	Marc
Vice-Président	BAECKLANDT	Thierry
Membre	BAECKLANDT	Émilie
Membre	BAECKLANDT	Frédéric
Vice-Président	DEMETZ	Romuald
Membre	FRUCHART	Éric
Membre	GALLAIS	Marie-Pierre
Membre	GOMEL	Hubert
Vice-Président	GREGOIRE	Jean-Luc

Annexe 6 : Règlement financier

REGLEMENT FINANCIER

Saison 2025 - 2025

**Projet adopté par le Comité Directeur de la Ligue
réuni en Assemblée Générale le 25 octobre 2025**



1. CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS

1.1 Engagements / Compétitions Régionales

5 € par joueur Adulte pour les Simples, 10 € par équipe Double, 15 € par équipe Triples, et 20 € par équipe Quadrette, y compris pour l'open féminin et l'open double mixte (non qualificatifs à un championnat de France).

Aucune indemnisation des parties pour l'ensemble des championnats régionaux.

Le club organisateur prend à sa charge le repas de l'arbitre et du délégué mandatés par la ligue pour la gestion de la compétition, ainsi que les récompenses pour les finalistes.

1.2 Contributions licences

6,50 € par licence versés par le CBD à la Ligue régionale (toutes licences confondues), incluant la fourniture d'un calendrier sportif régional par licencié.

Le règlement des contributions sur licences sera effectué comme suit :

- Pour le 31 janvier de la saison sportive : Acompte de 50 % des contributions versées par le CBD pour la saison précédente (sur appel du Trésorier Général au 31 décembre) ;
- Pour le 31 juillet de la saison sportive : . Solde des contributions dues pour la saison en cours (sur appel du Trésorier Général au 30 juin).

2. INDEMNITES JOUEURS ET JOUEUSES

2.1 Adultes :

Déplacements des joueurs en Compétitions Inter-régionales :

(Y compris phase finale de l'Open Féminin)

- Jusqu'à 100 km (Aller + retour) : **10 € / joueur** (2 par doublette, 3 par triplète, etc)
- Entre 101 et 300 km (Aller + retour) : **10 € / joueur + 25 € / équipe**
- Entre 301 et 500 km (Aller + retour) : **10 € / joueur + 50 € / équipe**
- Au-delà de 500 km (Aller + retour) : **10 € / joueur + 75 € / équipe**

Championnats de France (toutes catégories – hors quadrette M3) :

(Sous réserve que la compétition soit organisée à plus de 50 km du club de l'équipe)

Format d'équipe	Indemnité Ligue => Club	
	Forfait / pers	Forfait / équipe
Simple	70 €	70 €
Double	70 €	140 €
Triple	70 €	210 €
Quadrette	70 €	280 €

Nota :

Les différentes indemnités seront versées par la ligue aux clubs concernés (par virement) dans le mois suivant le qualificatif régional. Elles devront être remboursées à la ligue en cas de non-participation de l'équipe à la compétition.

2.2 Jeunes :

Compétitions régionales :

La ligue prend en charge le repas de midi (sur place) des jeunes joueurs.

Championnat de France :

Le manager de l'équipe doit remplir en fin de séjour une note de frais (NDF) selon le modèle fourni par la ligue, et le retourner au président de la ligue avec tous les justificatifs des dépenses engagées (factures, tickets de caisse, tickets de péage éventuels, trajet kilométrique, etc) pour vérification et validation.

Cette note de frais peut inclure les dépenses associées au nombre de joueurs minimum requis pour l'équipe (1 en simple, 2 en double, etc) + 1 accompagnant adulte par équipe.

A l'issue de la compétition, sous réserve de la participation effective de l'équipe, la participation forfaitaire versée par la FFSB (au club du joueur), sera déduite de la note de frais (NDF) présentée.

La ligue versera au club du joueur (ou à la personne ayant avancé les frais) un tiers du solde (les 2/3 restant à la charge de l'équipe sont réputés pris en charge par le CBD et le club du joueur, de sorte que l'équipe sera en principe indemnisée à 100%).

De sorte que les dépenses engagées par l'équipe demeurent raisonnables, les dépenses exposées devront respecter les plafonds maximums de remboursement suivants : 70€ par nuit, 15€ par repas le midi, 20€ par repas le soir, 0,18€ par km, tarif 2^{ème} classe pour les transports en commun, péages et autres frais divers sur justificatifs.

Quoi qu'il en soit, les frais seront limités aux dépenses réelles engagées et justifiées par l'équipe.

La note de frais devra être communiquée au plus tard dans le mois suivant le retour de la compétition. L'indemnité de la ligue sera versée dans le mois suivant le qualificatif régional

3. FINANCEMENT CHAMPIONNAT Quadrette M3

3.1 Championnat / Journées dédiées

Compte tenu de la formule adoptée (plusieurs journées pleines, et grand nombre de rencontres), ce championnat, fait l'objet du règlement particulier suivant :

- Inscription initiale (par équipe) : **150 €**
- Indemnité par partie gagnée : **10 €** (sous forme de « coupon boisson »)
- Indemnité championnat de France : **500 €** (pour chaque équipe qualifiée)
- Contributions complémentaires :
 - Pour chaque CBD : **250 €** (quel que soit le nombre d'équipes engagées)
 - Pour chaque club organisateur : **100 €** (par journée dédiée)

Les clubs fourniront un chèque de caution de 150 € par équipe engagée, qui ne sera pas encaissé par la Ligue. Il sera restitué intégralement à l'issue du championnat, sous réserve que l'équipe ait bien participé à l'ensemble des journées, et qu'elle n'ait fait l'objet d'aucun incident disciplinaire au cours du championnat.

Par ailleurs :

- L'arbitre sera à la charge de la Ligue (Frais Kilométrique et Vacation).
- Les repas de l'arbitre et du délégué régional seront à la charge du club organisateur.
- L'organisateur devra proposer une restauration pour les compétiteurs.

3.2 Journée régionale M3

Pour permettre l'indemnisation de l'équipe qui se qualifiera au championnat de France au terme de cette journée (comme pour les autres championnats régionaux), celle-ci fait l'objet du règlement particulier suivant :

- Engagement : **40 €** par équipe
10 € pour les équipes déclarées inscrites au championnat
- Aucune indemnisation des parties (comme dans les autres championnats régionaux).
- Indemnité championnat de France : **Selon barème général applicable à une quadrette**
- Contribution complémentaire :
 - Pour le club organisateur : **100 €**

Par ailleurs :

- L'arbitre sera à la charge de la Ligue (Frais Kilométrique et Vacation).
- Les repas de l'arbitre et du délégué régional seront à la charge du club organisateur.
- L'organisateur devra proposer une restauration pour les compétiteurs.
- L'organisateur devra prévoir les récompenses.

4. INDEMNITES ARBITRAGE

Tous les arbitres « Traditionnel » appelés à officier sur le territoire régional, avec ordre de mission de la Ligue, pourront bénéficier des vacations et indemnités suivantes :

- Vacation : ½ journée : **60 €**
- Vacation : 1 journée : **90 €**
- Indemnité kilométrique : **0,18 €** (Aller + Retour) + Péages (sur justificatifs)
- Repas midi (et soir)* : Sur justificatif (maxi **15 €**)
- Nuit (+ petit-déjeuner)* : **75 €**

(*) : Nuitée et repas du soir ne seront indemnisés que si la durée du trajet entre le domicile de l'arbitre et le lieu de compétition est supérieure à 3 H.

Le club (ou le CBD) organisateur des rencontres régionales prendra en charge le repas du midi de l'arbitre et du délégué mandaté par la ligue pour la gestion de la compétition.

5. INDEMNITES ANIMATEURS

Les joueurs ou dirigeants licenciés au sein de la ligue régionale, titulaire d'un diplôme d'initiateur, moniteur, ou entraîneur, et mandatés pour l'organisation et l'animation de stages occasionnels organisés par la Ligue Régionale peuvent bénéficier des vacations et indemnités prévues pour les arbitres.

6. INDEMNITES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Les membres du Comité Directeur perçoivent une indemnité kilométrique de **0,18 €** pour tous les déplacements occasionnés dans le cadre des missions qui leur sont confiées, ainsi que le remboursement des péages d'autoroute sur justificatifs.

Ces dispositions couvrent en particulier les frais occasionnés pour la gestion in situ des compétitions régionales, et la participation à l'Assemblée Générale annuelle de la ligue.

La règle générale est d'organiser les différentes réunions (commissions, bureau, comité directeur) sous forme de visioconférence (avec l'appui du secrétariat si besoin). Si des circonstances particulières l'exigent, une réunion en présentiel peut être envisagée, avec l'accord du président.

7. MODALITES D'INDEMNISATION

Les indemnités kilométriques sont calculées à partir du chef-lieu (mairie) du club auquel appartient le capitaine de l'équipe, ou du domicile de l'arbitre ou du délégué concerné.

Toute demande d'indemnisation de frais doit être adressée au Président et/ou au Trésorier général dans les 30 jours suivants la fin de l'action ou de la mission. L'indemnité due sera réglée (après validation) sous 15 jours par virement (joindre obligatoirement un RIB à la note de frais).

Les bénévoles de la ligue peuvent se faire rembourser leurs frais kilométriques ou les transformer en don, ouvrant droit à une réduction d'impôt. Le cas échéant, le bénévole désirant opter pour ce dispositif devra :

- Soumettre à la ligue un décompte annuel de tous les déplacements réalisés dans le cadre de ses missions (motif, distance, barème applicable), qui sera validé par le président ;
- Renoncer expressément par écrit au remboursement de ses frais.

La ligue remettra alors au bénévole un reçu de don (formulaire CERFA n°11580) dûment complété afin que ce dernier puisse bénéficier de la réduction d'impôt et pouvoir justifier de son don.